

Au Conseil Intercommunal

Préavis 04/2023 (législature 2021-2026)

Relatif à **l'intention d'achat** de locaux destinés à accueillir une Unité d'Accueil Pour les Écoliers (UAPE) et un restaurant scolaire à Givrins pour un montant maximum de **CHF 1'200'000.00**

Membre CoDir responsable :

Mme Regula ZELLWEGER, Syndique de Givrins, membre CoDir AISGE

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le Conseil communal de Givrins a accepté, en date du 25 mars 2019, le préavis municipal N°21/2019, "le projet Gare sur la parcelle no 280 comprenant la création d'un DDP (Droits distincts permanents) en faveur de la fondation Equitim et la construction d'une UAPE, d'une cantine scolaire et de logements".

Proposition

Une partie de ce projet porte sur la construction destinée à accueillir une Unité d'Accueil Pour les Écoliers (UAPE) et un restaurant scolaire, occupant actuellement deux salles de classes dans le collège Les Grands Records. Ce projet de construction a été motivé par les besoins scolaires croissants et nécessitant des ouvertures de classes chaque année.

Dans le même état d'esprit et la même réflexion que pour le bâtiment de l'enfance de Trélex, le CoDir AISGE a accepté dans sa séance du 21.02.2023 et par lettre à la Commune de Givrins, d'englober ces locaux dans les propriétés de l'AISGE, un fois les travaux achevés.

Afin de donner un signal fort à la Commune de Givrins, nous avons décidé d'avancer par étape et de vous soumettre dans un premier temps ce préavis d'intention d'achat ; il est en effet plus simple et plus efficace que la commune territoriale s'occupe de la gestion et de la direction des travaux de construction relatifs à ces locaux.

Par la suite, un préavis d'achat de ces locaux vous sera soumis.

Conclusion

Fondé sur ce qui précède, le Comité directeur de l'AISGE propose au Conseil Intercommunal de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

- Vu le **Préavis 04/2023** (législature 2021-2026)
relatif à **l'intention d'achat** de locaux destinés à accueillir
une Unité d'Accueil Pour les Écoliers (UAPE) et un restaurant
scolaire à Givrins pour un montant maximum de
CHF 1'200'000.00
- Ouï le rapport de la commission de gestion et finances,
Ouï le rapport de la commission des bâtiments,
Considérant que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour
Décide d'approuver **l'intention d'achat** de locaux destinés à
accueillir une Unité d'Accueil Pour les Écoliers (UAPE) et un
restaurant scolaire à Givrins pour un montant maximum de
CHF 1'200'000.00
de financer ce dernier par un emprunt
d'amortir sur 30 ans

Ainsi délibéré par le CoDir AISGE le 22 mars 2023 pour être soumis à l'approbation
du Conseil Intercommunal.

Au nom du CoDir (Conseil de Direction) :

Le Président :
Scott ADAMS

La Secrétaire générale :
Dominique ALTHAUS

